

### Subventionnement en Wallonie

Concernant le décret associatif environnemental en Wallonie, le Gouvernement wallon a décidé de reporter d'un an l'entrée en vigueur du volet subventionnement, à savoir à compter au plus tôt du 1er janvier 2017. Cela signifie que pour les subventions 2016, chaque association souhaitant être subventionnée devra introduire sa demande de subventionnement auprès du Ministre concerné, comme par le passé donc...

### Favoriser l'ErE DD dans la formation initiale des enseignants

Le Réseau IDée organisait le 6 janvier dernier une matinée de rencontre et de réflexion sur l'ErE DD dans la formation initiale des enseignants. Lors de cette matinée, une quarantaine d'enseignants, de directions de Hautes Ecoles pédagogiques, d'animateurs et de formateurs se sont rencontrés et ont pu échanger sur leurs expériences et leurs pratiques en ErE DD. Cette matinée était également l'occasion, à travers différents ateliers, d'amener collectivement des pistes de réflexion pour renforcer l'ErE DD dans la formation initiale des enseignants : Comment exploiter l'environnement proche de la HE ? En quoi consiste une cellule d'ErE DD en HE ? Comment mettre en place une démarche d'ErE DD au long des trois années de formation ? Comment transférer à d'autres milieux l'approche étudiée lors de séjours ? Vous trouverez des pistes de réponses ainsi que l'ensemble des interventions sur

<http://assises-ere.be/rencontre-HE/>

Et si la thématique vous intéresse, bonne nouvelle : les participants ont marqué un réel intérêt pour que soient réitérés régulièrement ces moments d'échanges entre enseignants et associations. A refaire donc...

### Eduquer à l'environnement avec les 0-8 ans

Quels sont les besoins et comportements des enfants de 0 à 8 ans ? Et comment en tenir compte dans nos activités d'éducation à l'environnement ? Une cinquantaine d'animateurs se sont réunis le 2 février pour la traditionnelle rencontre des associations bruxelloises d'Education relative à l'Environnement (ErE), coordonnée par le Réseau IDée et GoodPlanet. Au cours de cette matinée, deux intervenantes, de l'ONE et de l'inspection de l'enseignement maternel, ont proposé quelques repères clés en matière de pédagogie de la petite enfance. Ensuite, des ateliers participatifs ont mis en lumière les animations et outils développés par des associations d'ErE actives à Bruxelles : Apere, Besace, GoodPlanet, Tournesol, groupe Tous Dehors.

Présentations, photos et autres traces de ces rencontres seront bientôt disponibles sur [www.reseau-idee.be/journees-bruxelloises](http://www.reseau-idee.be/journees-bruxelloises)

### Prochains rendez-vous en 2016

- Ve 15 avril, à Namur, de 9h à 13h : AG du Réseau IDée
  - Me 15, Je 16 et Ve 17 juin, à Mozet : 15<sup>es</sup> Rencontres de l'Education relative à l'Environnement sur le thème « Sortir : des pratiques éducatives tous terrains ? »
  - Ma 22, Me 23 et Je 24 novembre, à Eupen : Conférence Bénélux & Forum Grande Région sur la place de l'éducation face aux crises environnementales
- Contact : [marie.bogaerts@reseau-idee.be](mailto:marie.bogaerts@reseau-idee.be)

### cacomptepourvous.be : vers 5000 signatures de soutien ?

Co- construite cet été avec vous, membres du Réseau IDée, et lancée début janvier 2016, notre campagne de sensibilisation et de soutien à notre secteur « utile mais fragile » a connu un démarrage sur les chapeaux de roues, avec plus de 1000 signatures la première semaine. Retour sur les aspects encourageants, accompagnés des trucs et astuces pour augmenter le nombre de soutiens !

Le communiqué de presse parti début janvier nous a permis de parler de l'importance de l'ErE et des difficultés rencontrées par les associations dans les pages de Vers l'Avenir, Imagine, En Marche, au micro de Questions Clés sur La Première et devant les caméras de la télévision namuroise Canal C. Si nous voulons encore toucher d'autres médias et d'autres publics, un constat : nous avons besoin de vos témoignages.

Quelles stratégies avez-vous dû mettre en place pour pallier les coupes budgétaires ? Licencier, diminution du nombre ou de l'ampleur des activités, augmentation du coût... Comment vos publics sont-ils impactés ? Parlez-nous en (quelques lignes suffisent) pour que nous le relayions sur le site, notre page Facebook et dans les médias : contactez [christophe.dubois@reseau-idee.be](mailto:christophe.dubois@reseau-idee.be) Parlez-en aussi à votre presse locale. L'idée est d'avoir des histoires à raconter, du concret. Ces informations touchent le grand public, la presse en est friande...

Outre vos témoignages, le site [cacomptepourvous.be](http://cacomptepourvous.be) va aussi diffuser les commentaires encourageants laissés par les personnes qui ont marqué leur soutien. A consommer sans modération en cas de déprime passagère.

Enfin, nous avons besoin de vous pour diffuser les images estampillées « Ça compte pour vous ». Vous trouverez dans cet Infor'IDée une affiche A3, mais n'hésitez pas à en télécharger d'autres sur [www.reseau-idee.be/ccpv](http://www.reseau-idee.be/ccpv) ou sur la page Facebook du même nom, pour vos locaux, vos newsletters, vos signatures mail... Et bien entendu, pensez à « partager » les images-slogans diffusées deux fois par semaine sur notre page facebook.

Tous ensemble, on peut le faire : atteindre les 5000 soutiens !



### POINT DE VUE

## Di Antonio : « Il faut un meilleur taux de couverture »

Le Ministre Carlo Di Antonio souhaite développer une véritable stratégie pour l'éducation à l'environnement en Wallonie. Le Réseau IDée apportera son appui pour établir un état des lieux et faire remonter les propositions des associations (lire p.3). « Il faut une plus grande homogénéité, un meilleur taux de couverture, et une réactivité par rapport aux priorités du Gouvernement wallon », dit-il. Interview.

### Vous souhaitez mettre en place une stratégie pour l'éducation relative à l'environnement (ErE) en Wallonie. Quels sont vos objectifs ?

Nous travaillons à la réécriture d'un Code de l'Environnement dans lequel il y a toute une série de chapitres bien connus : le code de l'eau, le livre sur les sols, le livre sur les infractions environnementales... Je souhaite y insérer un livre sur l'éducation à l'environnement et les associations qui s'y emploient. Ces deux politiques méritent d'être précisées. Jusqu'à présent, en ErE, on a toujours fait un peu ce qu'on voulait. Je pense qu'un cadre serait bénéfique : avoir des critères de reconnaissance et de subventionnement dans le domaine de l'ErE. Ce qui est intéressant aussi, c'est d'avoir une véritable discussion au Parlement et au Gouvernement, avec les acteurs, sur la définition de nos objectifs en matière d'ErE. On veut faire de l'ErE, mais pourquoi, qu'a-t-on envie de faire passer comme message, quelles sont les priorités ? Et sur base de cela, avec quels moyens et qui ? Quel rôle pour l'administration, l'associatif ? Que fait la Fédération Wallonie-Bruxelles ?

### Selon vous, qu'est-ce qui devrait s'améliorer ?

Il faut une plus grande homogénéité des actions des associations sur le territoire, un meilleur taux de couverture, et une réactivité par rapport aux priorités du Gouvernement wallon. Aujourd'hui, de par le nombre d'associations, limitées par la capacité budgétaire disponible, la probabilité pour un enfant d'être touché par une association d'ErE, ne fût-ce qu'une fois par an, est relativement faible. Il faut une stratégie qui modifie cet état de fait, en tenant compte aussi des programmes scolaires et de la volonté de la Fédération Wallonie-Bruxelles de faire de la citoyenneté et de l'environnement quelque chose d'important dans le cursus scolaire.



« Jusqu'à présent, en ErE, on a toujours fait un peu ce qu'on voulait »

Par ailleurs, tous les cinq ans, nous avons une déclaration de politique régionale (DPR). Le Ministre de l'Environnement doit s'y tenir. Elle établit des priorités en matière d'éducation à l'environnement. Par exemple, pour le moment, nous mettons le focus sur les déchets, les déchets sauvages et le gaspillage alimentaire. Cela vaudrait la peine d'avoir un mode d'organisation permettant aux acteurs de terrain, de façon concertée, de porter ces dossiers qui sont les priorités du Gouvernement et qui seront soutenus par d'autres actions et des campagnes.

Il s'agit aussi de mieux promouvoir l'image de la Wallonie, notamment en matière d'ErE et de soutien aux associations.

<b>Espace membres</b>	3
• Ensemble pour imaginer une stratégie d'ErE en Wallonie	
<b>Epinglé pour vous</b>	4
• Subventionnement en Wallonie	
• Favoriser l'ErE DD dans la formation initiale des enseignants	
• Eduquer à l'Environnement avec les 0-8 ans	
• Prochains rendez-vous en 2016	
• Cacomptepourvous.be: vers 5000 signatures de soutien?	

INFOR'IDée est le bulletin de liaison trimestriel des membres effectifs du Réseau IDée

Édition et diffusion  
Réseau IDée  
266, rue Royale à 1210 Bruxelles  
T. 02 286 95 70 / F. 02 286 95 79  
[info@reseau-idee.be](mailto:info@reseau-idee.be)  
[www.reseau-idee.be](http://www.reseau-idee.be)

Ont collaboré à ce numéro  
Marie BOGAERTS • Christophe DUBOIS •  
Sandrine HALLET • Damien REVERS • Céline TERET • Joëlle VAN DEN BERG • Nadège VINCK

Mise en page  
César CARROCERA GIGANTO

Il me semble important que le public ait la mesure exacte de ce que font les pouvoirs publics et ce à quoi servent leurs impôts.

**S'adapter aux priorités du gouvernement, quitte à se défaire des actions et thématiques sur lesquelles les associations se sont spécialisées ?**

Les associations sont des acteurs qui ont une formation de base et une spécialisation qui doit leur permettre de pouvoir être réactif. On ne peut pas dire : « on est obligé de faire de l'ErE sur tel aspect parce que nos associations sont très fortes sur cette thématique ». Ce serait le monde à l'envers. Les acteurs doivent aussi s'adapter aux réalités de terrain et à l'actualité. Il ne faut pas avoir peur de cela, d'autant qu'il n'y a pas de menace de réforme financière. Le nombre d'emplois reste ce qu'il est aujourd'hui, mais les missions vont sans doute évoluer. C'est d'ailleurs aux acteurs eux-mêmes de le définir. Toute réforme suscite des inquiétudes, mais il faut rassurer le secteur : c'est clairement une réforme positive. Inscrire l'ErE dans un décret, c'est une reconnaissance, cela valide votre existence, vos missions et balise un peu les choses.

**Comment voyez-vous la place de l'associatif, à la fois dans la construction de cette stratégie et dans la définition des thématiques prioritaires à mener ?**

Aujourd'hui, l'information circule très peu, dans les deux sens. Dans le meilleur des cas, le Ministre voit les associations une fois avant de signer leur arrêté de subvention, puis il y a un ou deux comités d'accompagnement par an avec l'administration. Et l'année suivante on recommence, parfois avec un copier-coller des mêmes actions. Il y a peu de mouvements allant du Ministre vers les associations, et inversement. Le dispositif est très rigide. Augmentons l'interactivité, pour construire un beau projet, concerté.

**Vous souhaitez aussi développer davantage les outils d'ErE mis à disposition des enseignants...**

Je voudrais que nous travaillions sur les contenus et pas seulement sur le terrain. Outre un travail d'animation et d'accompagnement indispensable, il faut pouvoir proposer des outils créés par les associations et les mettre à disposition des enseignants qui ont envie de faire de l'ErE dans leur école. Des outils, il en existe déjà, mais je n'ai pas l'impression que les enseignants les connaissent, il faut sans doute les relouer, les organiser, lancer une campagne montrant ce qui existe... Il faut aussi que les outils soient bien adaptés aux programmes. Et si l'enseignant a besoin de soutien, à ce moment-là, l'association peut venir l'aider. Dans le même ordre d'idée, créer un réseau d'enseignants volontaires en matière d'environnement ou de DD serait motivant et complémentaire.

Derrière ces outils et ce réseau, l'objectif est de s'appuyer sur les bonnes volontés au sein des écoles pour avoir un effet démultipliateur.

**Avez-vous les moyens de vos ambitions, alors que le budget alloué à l'ErE a été diminué ?**

Quand on discute d'un texte comme celui-là, on peut être amené à identifier des besoins, et si on parvient à trouver des moyens complémentaires, c'est toujours intéressant... Des budgets dans des secteurs proches pourraient être utilisés à cette politique. Par exemple, les moyens disponibles pour la sensibilisation à la réduction des déchets pourraient en partie être affectés au secteur de l'ErE. Idem en DD, pour la qualité de l'air, etc. Mais la difficulté est de modifier les budgets du secteur associatif. Augmenter est toujours bien perçu, mais bien sûr le diminuer ensuite est très mal venu. Si par exemple en 2016, on identifiait 100.000€ pour faire de la sensibilisation autour des déchets, le risque est que les associations engagent du personnel supplémentaire. Si les montants supplémentaires ne sont pas reconduits l'année suivante, le message sera négatif dans tout le secteur. C'est un gros problème. Donc il est parfois préférable, pour ces raisons, de passer par un tiers, une agence de

communication ou autre, moins légitimes que les associations mais plus souples. Il faut bien comprendre que ces missions ponctuelles ne sont que des contrats ponctuels, complémentaires aux actions déjà en place.

**Vous dites vouloir associer la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il y a en effet de nombreuses contraintes qui sont liées au cadre scolaire et qui sortent donc de vos compétences...**

Ça évolue, c'est en cours de négociation au niveau de l'Accord de Coopération. La volonté est de travailler davantage avec le Ministre de l'Enseignement, la configuration politique le permet plus facilement. Il y a déjà des avancées. Environnement et DD sont dans les papiers. Ce ne sera pas un cours à part entière mais il y aura moyen pour les professeurs de l'intégrer de manière transversale. Et il reste trois années de législature, avec la volonté d'aboutir.

**Le récent décret wallon sur la reconnaissance et le subventionnement des associations environnementales n'était-il pas suffisant, votre idée est d'en créer un autre ?**

Dans le décret wallon actuel, le volet subventionnement n'est pas clair et reste difficilement applicable. Comme l'enveloppe budgétaire ne comporte pas un euro de plus, ce serait indécemment de laisser croire que reconnaissance équivaut à subventionnement. Or des associations pourraient penser cela en lisant le décret, et construire un projet où elles sont éligibles et donc reconnues. Mais cela ne peut valoir financièrement, sans quoi ça reviendrait à diminuer le financement des autres associations, et cela, serait inimaginable pour celles-ci. Il faut soit corriger le décret, soit en faire un nouveau, car si on ne fait rien, il sera difficile à mettre en œuvre.

Par ailleurs, le décret précédent ne visait pas l'éducation, c'était plus large. Dans le cadre du Code wallon de l'Environnement, l'idée est d'intégrer spécifiquement l'ErE, les associations, leur reconnaissance.

Propos recueillis par Christophe Dubois

**Consultation populaire sur la stratégie wallonne de DD**

A côté de la stratégie d'ErE, une stratégie wallonne de Développement Durable est en construction. Disons même « en consultation », puisque le Ministre Carlo Di Antonio invite tous les citoyens et associations à remettre leur avis sur ce texte qui réunit une centaine d'actions concrètes en faveur du DD en Wallonie. Ces mesures concernent l'alimentation, les ressources, l'énergie. Avec un mot clé : l'autonomie. Deux (maigres) chapitres concernent plus spécifiquement les associations d'ErE : celui consacré à l'information et la sensibilisation, et celui sur l'éducation et la recherche. Si vous voulez notre avis : il est primordial de les enrichir ! Et nos associations sont sans doute les mieux indiquées pour le faire.

« Notre volonté est de concerter largement les citoyens, que ce soit une politique d'adhésion, souligne le Ministre. Le texte peut donc être très différent de celui qui est proposé actuellement ». « Mais ne nous remettez pas des commentaires de dix pages », tempère l'administration, qui ne semble pas en mesure de pouvoir analyser de trop copieuses réponses. Si nous nous réjouissons de la démarche, la méthode reste floue. Nos questions seront adressées au Ministre et à son administration, dans un courrier collectif porté par Associations21 (où le Réseau IDée est actif).

De son côté, le Réseau IDée s'est engagé à remettre un avis et à y intégrer les apports de la stratégie d'ErE actuellement en discussion. **Nous vous encourageons aussi à vous faire votre propre avis, et à le poster avant le 1<sup>er</sup> mai, via le site [www.wallonie.be/fr/strategie-wallonne-de-developpement-durable](http://www.wallonie.be/fr/strategie-wallonne-de-developpement-durable)**

# Ensemble pour imaginer une stratégie d'ErE en Wallonie !

**Dans** notre Mémoire 2014, les membres du Réseau IDée appelaient à définir une stratégie d'ErE concertée avec le monde associatif pour chaque compétence régionale et communautaire. Le Ministre Carlo Di Antonio, compétent pour l'environnement en Wallonie (*lire l'encadré ci-dessous*), est demandeur, et il a des idées (!) comme vous pouvez le lire dans les pages qui précèdent. Le Réseau IDée a obtenu un subside pour coordonner un travail sur la stratégie, qui comprend la rédaction d'un état des lieux (sur base des données existantes) et la concertation avec les associations concernées pour faire des propositions concrètes !

Nous ne partons pas de rien, car plusieurs enquêtes ont déjà été menées ces dernières années (Assises, enquête membres, audit de l'Inspection dans les écoles...), des textes collectifs (Parcours d'ErE, Mémoires 2009 et 2014...) ont été produits. On peut s'inspirer d'autres stratégies, comme celles de Bruxelles, de Flandre, de France, ou du Québec, en promotion de la santé... et surtout, nous bénéficions de l'expertise des associations sur le terrain. Enfin, nous pouvons compter sur une collaboration active de la cellule ErE de la DGARNE qui détient un grand nombre d'informations et une vue générale à travers le suivi des subventions des associations d'éducation à l'environnement et à la nature qu'elle assure en Wallonie.

**Quel est l'enjeu ?**

Pour tous, la finalité d'une telle stratégie devrait être d'améliorer l'ErE auprès du public wallon et d'utiliser de manière optimale les deniers publics. Néanmoins, les enjeux seront définis de manière différente selon les acteurs.

Pour l'associatif, et selon le Mémoire, une telle stratégie doit garantir une stabilité de fonctionnement, la liberté et la diversité associatives, tout en favorisant l'échange de compétences, une meilleure organisation du secteur, la mise en commun des productions (et de moyens, disait même le Mémoire) et la créativité. S'appuyant sur une analyse de l'existant et des besoins, elle doit se laisser du temps pour s'implanter, prendre en compte les délais nécessaires pour orienter les programmes d'activités des associations et des partenaires.

Pour le Ministre, il s'agit de faire mieux avec les mêmes moyens, tout en plaçant les jeunes au cœur de la stratégie et en s'inscrivant dans les délais d'une législature, c'est-à-dire vite.

Pour l'administration, une telle stratégie doit aider, à la manière d'une grille de lecture, à faire des choix et à suivre les projets subsidiés et leur développement.

Rencontrer ces différents intérêts et gérer les tensions entre eux est un exercice ardu pour le Réseau IDée qui le pilote. Il s'agit d'équilibrer documentation, concertation, communication, prise de hauteur et créativité, rigueur et souplesse, le tout dans un timing serré ! Le pari est passionnant mais pas sans risque ! Il demande notamment une collaboration et une forte cohésion entre les associations.

**Prochains rendez-vous pour construire la stratégie**

Une première réunion de brainstorming avec les coordinateurs des associations subventionnées par le Ministre et la cellule ErE de l'administration a déjà permis, ce 11 février, de dégager des grandes orientations que l'on peut résumer provisoirement de la manière suivante : coordonner l'action - structurer l'offre et la rendre lisible, reconnaître et professionnaliser les acteurs de l'ErE, faciliter un parcours d'ErE à l'école et hors école, impliquer les entreprises, renforcer la gestion environnementale.

La prochaine réunion, **ce vendredi 18 mars matin**, devrait nous amener à amender ces grandes orientations, à préciser les mesures et à prioriser.

Un débat sera ensuite organisé avec le Ministre **le mardi 19 avril à 11 h**. Nous espérons arriver pour ce jour, à la rédaction d'un projet qui soit suffisamment mûr, satisfaisant, riche !

Le Conseil d'Administration aide au pilotage de ce projet. Des réunions sont organisées avec le cabinet et parfois le Ministre, très attentif à ce projet. Le processus reste ouvert et fait appel à toutes les énergies de notre réseau.

Joëlle VAN DEN BERG et Nadège VINCK, avec la complicité de Christophe DUBOIS

**Ceci n'est pas un casse-tête chinois ... mais belgo-wallon !**

Cette stratégie vise, dans un premier temps, la compétence environnement du Ministre Di Antonio...

Et l'éducation à la mobilité alors ? C'est une compétence du même Ministre, mais ce n'est pas la même administration, ni les mêmes articles budgétaires... Et l'éducation à la nature ? Ce n'est pas le même Ministre mais par contre, cela concerne la même administration et certains mêmes articles budgétaires... Et l'éducation à l'énergie ? Elle a déjà sa stratégie, mais elle dépend d'un autre Ministre, d'un autre parti, et d'une autre administration... Oui, l'ErE c'est encore d'autres Ministres, d'autres gouvernements, d'autres lieux de réflexion : l'Accord de Coopération, les Assises, l'enquête Ecoles normales et ses suites...

Autant de champs d'action qu'il faudra croiser pour arriver à une véritable stratégie d'ErE. Le pain ne manque pas sur la planche !

